

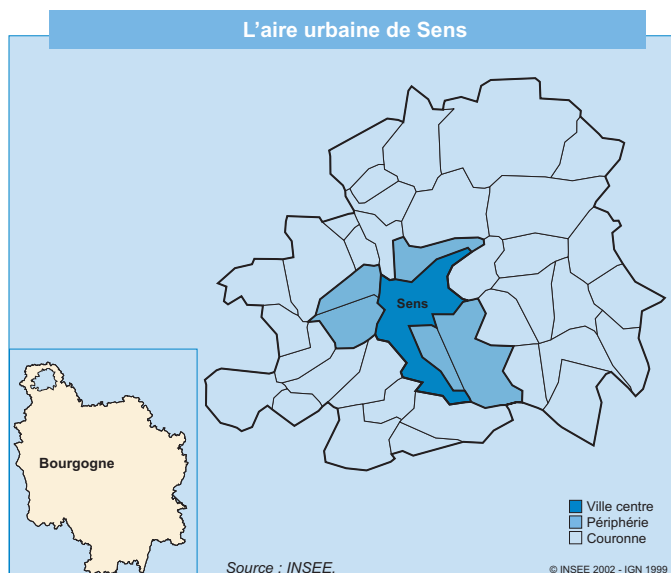


Aux franges de la région parisienne

Parmi les aires urbaines bourguignonnes, celle de Sens est la sixième pour le nombre d'habitants (56 700 résidents) et la superficie. Elle est située au nord de l'Yonne, aux portes de la région parisienne. Avec les autres aires urbaines du département (Auxerre, Joigny, Migennes et Avallon), elle forme une diagonale orientée Nord-Ouest - Sud-Est relativement peuplée. L'autre partie du département est essentiellement rurale et peu dense en population.

L'aire urbaine sénonaise est constituée de 40 communes : la ville centre (Sens), 5 communes périphériques et 34 communes en couronne périurbaine. Cette dernière est essentiellement située au Nord-Est de l'agglomération de Sens et peu étendue au sud.

Vaste de 501 km², l'aire de Sens est la 106^e des 354 aires urbaines métropolitaines

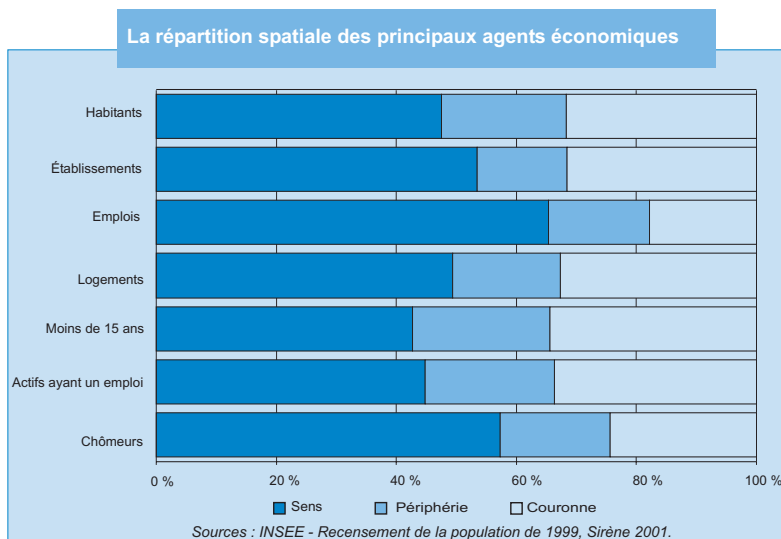


pour la superficie. Elle occupe le 91^e rang pour le nombre de communes et, avec 113 habitants au km², la 254^e position pour la densité de population. Bien que plus peuplée, l'aire urbaine de Saint-Omer (93 500 habitants et située dans le Pas-de-Calais) présente des

similitudes avec celle de Sens : leur superficie est pratiquement identique, la répartition des habitants entre la ville centre, la périphérie et la couronne est semblable.

Le caractère urbain des aires urbaines doit être relativisé. En effet, ces dernières sont des ensembles communaux qui découlent de la structuration du territoire en terme de déplacements domicile-travail. Elles intègrent donc des communes dans leur totalité, avec leurs portions rurales. Ainsi, l'aire de Sens possède par exemple une vaste étendue forestière (24 % de la superficie totale) et des surfaces agricoles importantes (56 %).

La ville centre et sa périphérie constituent l'agglomération de Sens. Cette dernière concentre l'activité économique de l'aire urbaine : 82 % des emplois et 68 % des établissements. La couronne est



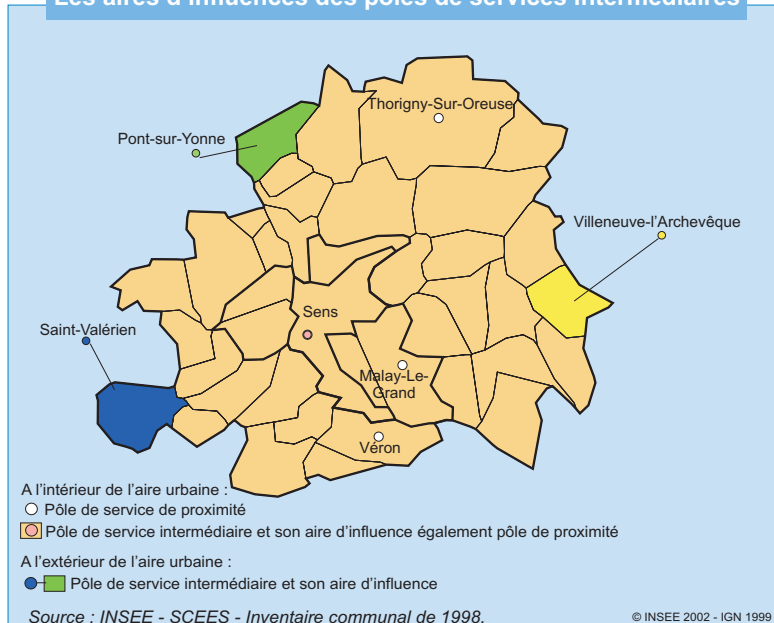
plus résidentielle : elle regroupe 32 % des habitants pour moins de 18 % des emplois.

De nombreux actifs partent travailler en Ile-de-France

Les cadres et professions intellectuelles supérieures résident plus fréquemment que la moyenne à Sens même, alors que les professions intermédiaires et les artisans, commerçants et chefs d'entreprises élisent plus volontiers domicile dans la couronne périurbaine.

L'aire urbaine de Sens, proche de l'Île-de-France par sa position géographique, échange de nombreux actifs avec cette région. Elle envoie quotidiennement près de 9 % de ses actifs travailler dans la région francilienne, soit plus de 2 000 personnes. Seulement 550 actifs effectuent le trajet inverse.

Les aires d'influences des pôles de services intermédiaires



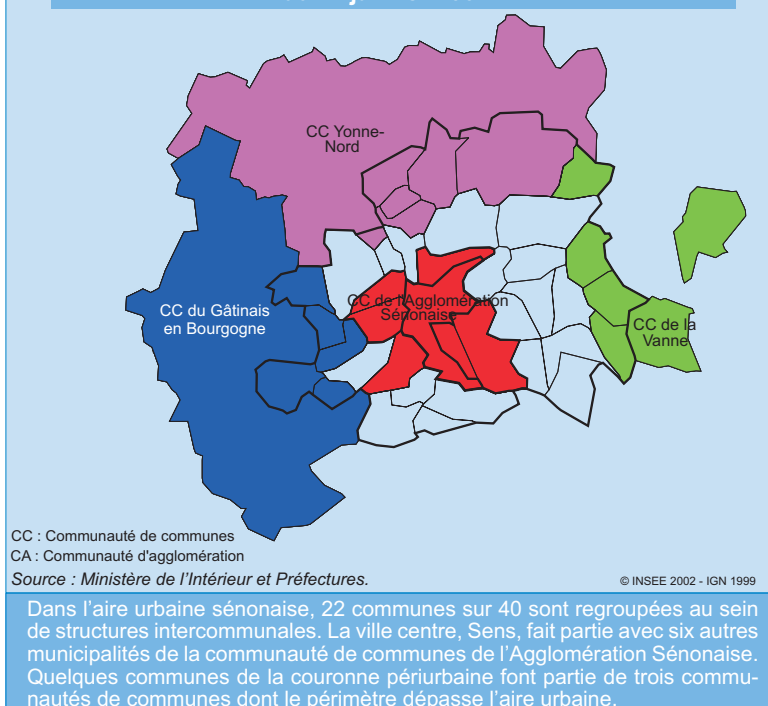
Un seul pôle de services intermédiaires : Sens

L'aire sénonaise ne comporte pas de *pôle de services*

intermédiaires (cf. glossaire) autre que, celui de Sens. Ce dernier exerce une forte influence sur la quasi-totalité de l'aire urbaine. En effet, seulement trois communes de la couronne périurbaine dépendent de pôles intermédiaires extérieurs. Ces pôles extérieurs sont Pont-sur-Yonne, Saint-Valérien et Villeneuve-l'Archevêque. A l'intérieur de l'aire de Sens, trois communes sont *pôles de services de proximité* et proposent des services comme la boulangerie, la poste ou le médecin. Il s'agit de Véron, Malay-le-Grand et Thorigny-sur-Oreuse.

■ David Brion, (*INSEE*).

Les structures intercommunales à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2002





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

La proximité de la région parisienne dynamise les migrations

Pour le nombre d'habitants, l'aire urbaine de Sens est la sixième en Bourgogne. Elle compte 56 700 résidents environ, ce qui représente 17 % de la population de l'Yonne.

Durant la décennie 90, l'aire urbaine sénonaise a gagné 2 700 personnes. La croissance démographique y est la plus rapide des aires bourguignonnes de ce dossier. Comparée à la progression de l'ensemble de ces dernières, elle est actuellement quadruple (0,54 % par an contre 0,14 %) alors qu'elle fut double durant les années 80 et comparable dans les années 70.

Croissance forte dans la couronne

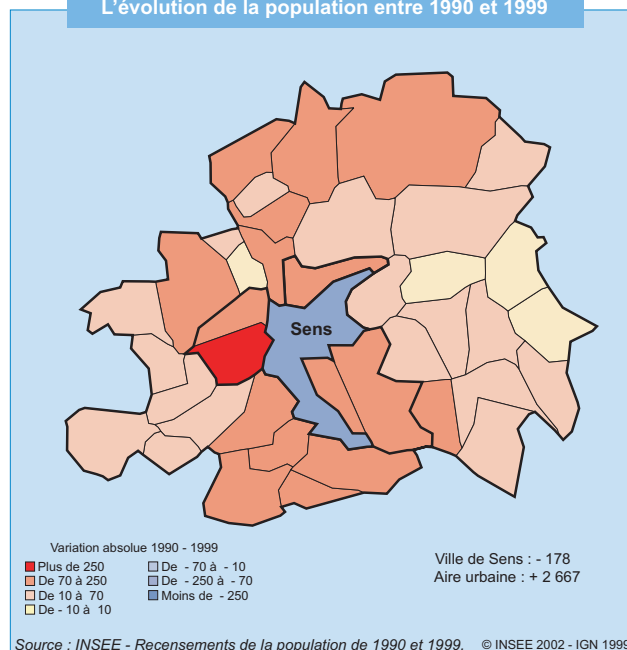
Actuellement, la croissance de l'aire sénonaise est due aux *excédents migratoire et naturel* (cf. glossaire). Entre 1990 et 1999, il y a eu 1 300 naissances de plus que de décès et 1 400 arrivées de plus que de départs.

En cent ans, la population de l'aire urbaine sénonaise a progressé de 80 %. Après une légère baisse jusque dans les années 20, l'aire n'a pratiquement jamais cessé de gagner des habitants. Elle a tout au plus connu une période de sta-

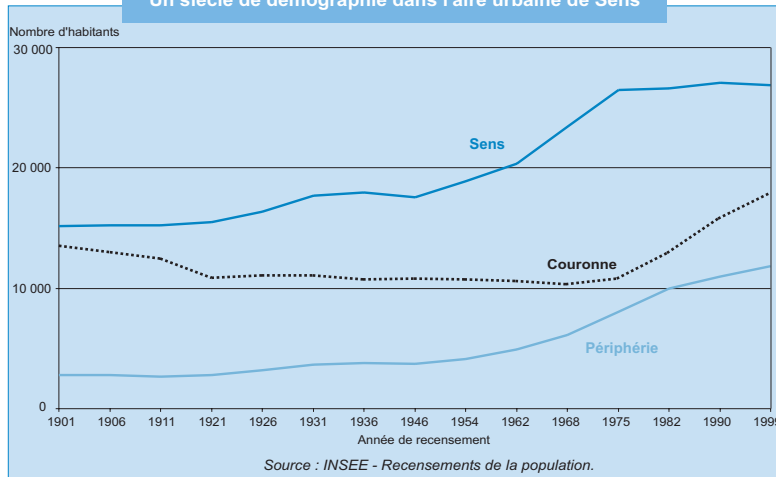
bilité durant les années 30 et pendant la Seconde Guerre Mondiale. Après la Libération, la croissance démographique fut particulièrement soutenue, en particulier dans les années 60. C'est la ville de Sens et sa périphérie qui en ont bénéficié les premières, puis la couronne. C'est à ce moment que de petites entreprises ont augmenté leurs effectifs et que l'équipementier automobile Valéo s'est implanté et a permis la création de nombreux emplois. Sur une période plus récente, la croissance démographique se poursuit toujours mais de manière plus modérée.

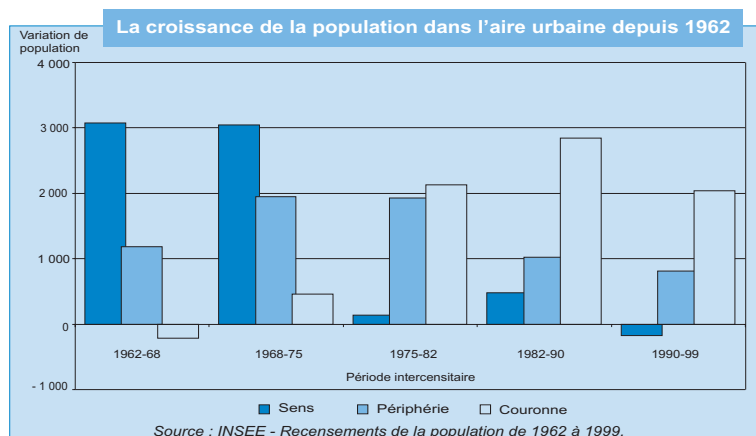
Actuellement, Sens a une population relativement stable : elle a perdu moins de 200 habitants en neuf ans. L'excédent des naissances sur les décès

L'évolution de la population entre 1990 et 1999



Un siècle de démographie dans l'aire urbaine de Sens





continue de compenser la perte de population due aux migrations. De 1990 à 1999, la ville a compté 1 000 naissances de plus que de décès et 1 200 départs non remplacés.

Autour de Sens, la périphérie et surtout la couronne gagnent des habitants grâce aux migrations favorables : la *périurbanisation* continue. La région parisienne, toute proche, dynamique démographiquement en est la raison majeure. Le desserrement parisien provoque des arrivées dans l'aire de Sens. Certaines personnes peuvent même conserver un emploi à Paris et résider près de Sens parce qu'elles souhaitent des logements plus spacieux et accéder à la propriété.

L'aire de Sens se développe selon le schéma de l'*étalement urbain* : la croissance

de la population est plus forte à mesure que l'on s'éloigne de la ville centre. Elle est négative à Sens (- 0,1 % par an depuis 1990), forte dans sa périphérie

L'évolution naturelle et migratoire entre 1990 et 1999

	Population en 1999	Soldes entre 1990 et 1999		
		Global	Naturel	Migratoire apparent
Aire urbaine	56 660	+ 2 667	+ 1 301	+ 1 366
Dont				
Sens	26 904	- 178	+ 1 005	- 1 183
Périphérie	11 813	+ 806	+ 155	+ 651
Couronne	17 943	+ 2 039	+ 141	+ 1 898

Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

(+ 0,8 %) et très importante dans sa couronne (+ 1,4 %).

Comme en France, la population de l'aire urbaine de Sens vieillit. Elle est actuel-

lement âgée de 38 ans en moyenne, soit l'âge moyen observé dans l'ensemble des aires de ce dossier.

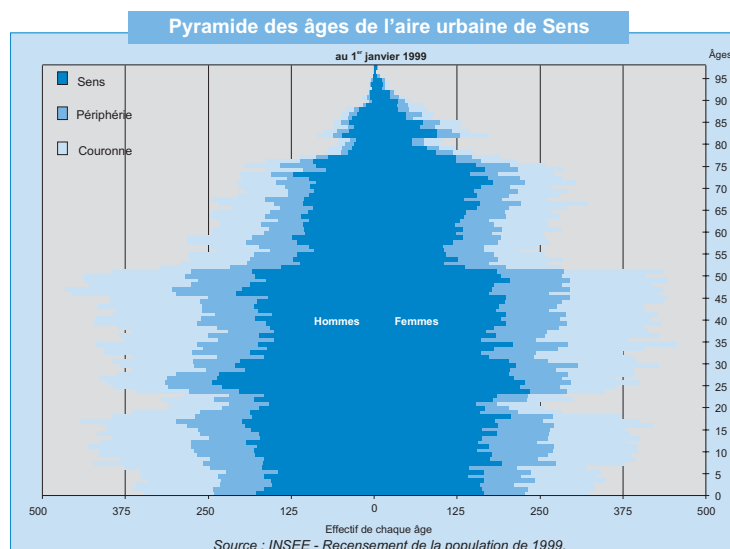
Des ménages plus grands

Les jeunes de moins de 20 ans y sont relativement nombreux. Leur part dans la population s'élève à 27 %, la proportion la plus forte des aires de ce dossier. En revanche, les personnes en âge d'être leurs parents sont un peu moins représentées. En fait, les ménages d'au moins trois personnes sont plus fréquents que dans l'ensemble des aires étudiées : 38 % des ménages contre 36 %.

En revanche, les formations post-baccalauréat (sections de techniciens supérieurs) ne suffisent pas à retenir les jeunes adultes. Beaucoup d'entre eux sont partis pour étudier ou trouver un emploi. La proportion des 20 à 29 ans dans la population est relativement faible (12 %) comparée à l'ensemble des aires étudiées (14 %). Elle est plus faible qu'à Auxerre (13 %).

Dans l'aire urbaine de Sens, la moitié de la population a moins de 38 ans. La périphérie comporte la population la plus âgée (39 ans d'âge médian) comparée à la ville centre (37 ans) et à la couronne (38 ans).

■ David Brion, (INSEE).





PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

Augmentation notable du nombre de logements

23 % des logements commencés destinés à la vente

L'aire urbaine de Sens compte, en Bourgogne, parmi celles présentant un nombre relativement faible de mises en chantier de logements neufs : 250 unités en moyenne par an. Près de 45 % des constructions ont été réalisées dans la ville de Sens, 16 % dans la périphérie et 39 % dans la couronne (proportions calculées sur 5 ans). La moitié de ces logements sont destinés à un usage personnel, un quart à la location et le quart restant à la vente. La part des logements individuels passe de 24 % à Sens à 86 % dans la périphérie et 93 % dans la couronne.

Près de 23 % des logements commencés sont destinés à la vente dans l'aire urbaine de Sens. Les logements à usage locatif sont assez régulièrement répartis : ils consti-

tuent le tiers des constructions à Sens et dans la périphérie, le quart dans la couronne.

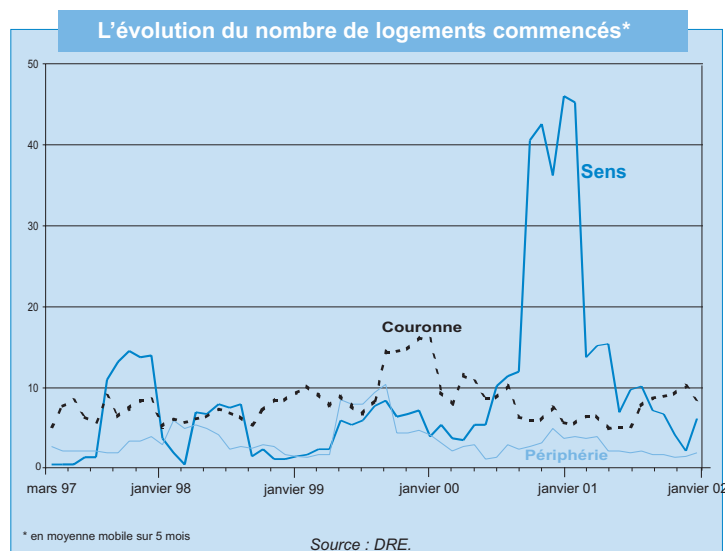
Depuis 1997, le nombre de mises en chantier est resté relativement stable hormis un pic fin 2000 début 2001. Les mises en chantier sont surtout localisées dans la ville centre à travers les logements destinés à la vente et dans la couronne

de l'aire à travers les logements individuels à usage personnel.

Très peu de logements HLM dans la couronne

L'aire urbaine sénonaise compte 4 800 logements HLM. Près de 85 % d'entre eux sont situés dans la ville centre, 13 % dans la périphérie et 3 % dans la couronne. Si le parc HLM est constitué à 92 % de logements collectifs sur l'ensemble de l'aire, la couronne ne renferme que des logements individuels. Comme à Auxerre, le parc est relativement jeune : l'âge moyen des logements HLM s'élève à 27 ans sur l'ensemble de l'aire. Il atteint 29 ans dans la ville de Sens mais n'est que de 5 années dans sa couronne.

■ Jean-Yves Cailleux, (DRE).



Les logements HLM au 31/12/2000

	Répartition des logements HLM (%)	Part de logements HLM parmi les résidences principales (%)
Aire urbaine	100	21,1
<i>Dont</i>		
Sens	85	35,1
Périphérie	13	13,7
Couronne	3	1,8

Sources : DRE et INSEE - Recensement de la population de 1999.

En 1999, l'aire urbaine de Sens totalise environ 26 400 *logements* (cf. glossaire) soit une augmentation de près de 2 000 unités en neuf ans. Cette hausse de 8 % est similaire à celle des aires d'Auxerre et de Chalon-sur-Saône mais légèrement en retrait par rapport à celle de la France métropolitaine (+ 9 %). En outre, si elle est près de deux fois moins élevée que celle de Dijon, elle dépasse les évolutions des aires de Nevers (+ 5 %), de Mâcon (+ 6 %) et de l'ensemble des deux aires de Montceau-Les-Mines et du Creusot (- 1 %). Cette croissance notable du parc de logements, plus rapide que celle de la population (4,9 %), s'accompagne d'une réduction de la taille des ménages. De longue date, le nombre de logements augmente plus vite que celui de la population.

Forte croissance des résidences principales dans la couronne

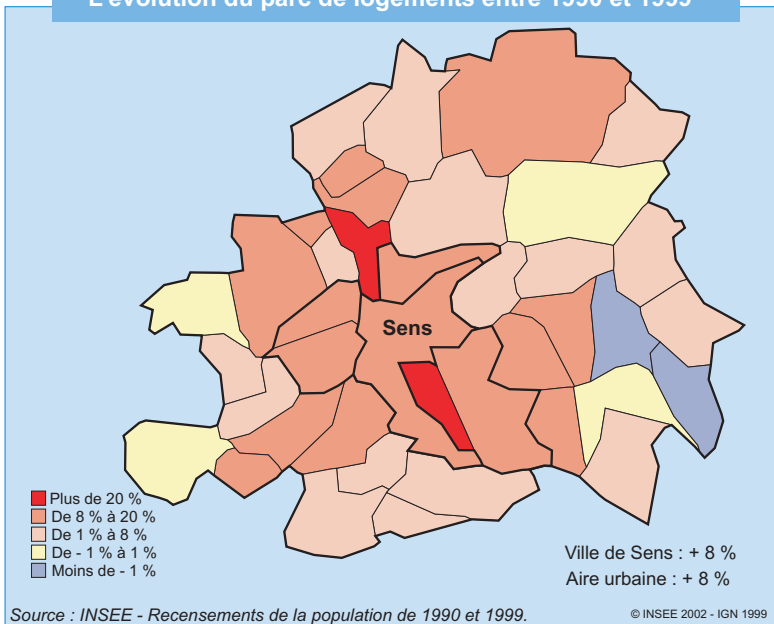
Plus de 92 % des logements sont des *résidences principales*. Les autres aires étudiées dans ce dossier ont une part plus importante, excepté celle d'Auxerre. Le nombre de ces résidences a

fait un bond de 12 % entre 1990 et 1999. A l'inverse, le nombre de *résidences secondaires et occasionnelles* connaît une chute de 23 % sur cette même période, diminution la plus forte parmi les aires bourguignonnes. Ces dernières représentent plus de 7 % de l'ensemble des logements de l'aire, proportion supérieure à celle de l'ensemble des autres aires urbaines étudiées dans ce dossier. Par ail-

leurs, le nombre de *logements vacants* a augmenté de 7 %.

En 1999, on a dénombré plus de 6 700 résidences principales dans la couronne soit une augmentation de 17 % au cours des années 90. Elles ne représentent qu'à peine 78 % des logements, proportion la plus faible parmi l'ensemble des couronnes appartenant aux aires urbaines étudiées dans ce dossier. Cette progression est particulièrement

L'évolution du parc de logements entre 1990 et 1999

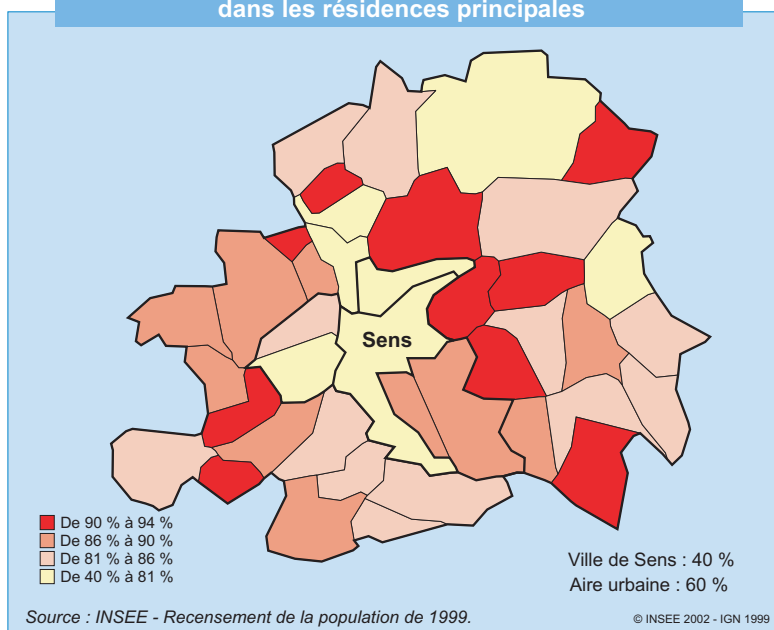


Le parc des logements en 1990 et 1999

	Ensemble des logements		Résidences principales		Résidences secondaires et occasionnelles		Logements vacants	
	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)
Aire urbaine	26 406	+ 8	22 571	+ 12	1 958	- 23	1 877	+ 7
<i>Dont</i>								
Sens	13 045	+ 8	11 511	+ 8	361	- 22	1 173	+ 16
Périphérie	4 740	+ 11	4 358	+ 14	136	- 27	246	- 4
Couronne	8 621	+ 6	6 702	+ 17	1 461	- 23	458	- 6

Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

La proportion de propriétaires en 1999
dans les résidences principales



de 16 %. Seul le nombre de résidences secondaires a chuté de 22 %.

Plus d'un tiers des résidences principales sont occupées par des locataires dans l'aire urbaine. La part de ceux-ci a progressé de près de 8 % depuis 1990. Près d'une fois sur deux le bailleur est un organisme HLM. Le nombre de locataires du parc HLM a connu une baisse sensible de 5 % entre 1990 et 1999. Cependant les locations de type HLM restent toujours plus nombreuses que celles relevant du secteur privé.

En 1999, près de 60 % des habitants de l'aire urbaine sont propriétaires de leur logement. A Sens, 40 % des résidences principales sont occupées par leur propriétaire. Dans la périphérie, près de 73 % des habitants possèdent leur logement contre plus de 75 % en 1990. A Maillot et Maillat-le-Grand, le taux dépasse les 86 %.

C'est dans la couronne que le taux de propriétaires est le plus élevé (85 %), notamment dans les communes au Nord-Est de Sens où le taux

prononcée à Saint-Denis au nord de Sens où elle atteint plus de 20 %. Dans le même temps, cette commune voit sa population croître de près de 16 %. A l'inverse, dans la couronne, le nombre de résidences secondaires et celui des logements vacants ont diminué respectivement de 23 % et de 6 % sur cette même période. Certains nouveaux arrivants viennent donc s'installer durablement dans une habitation jusqu'alors résidence secondaire ou logement vacant.

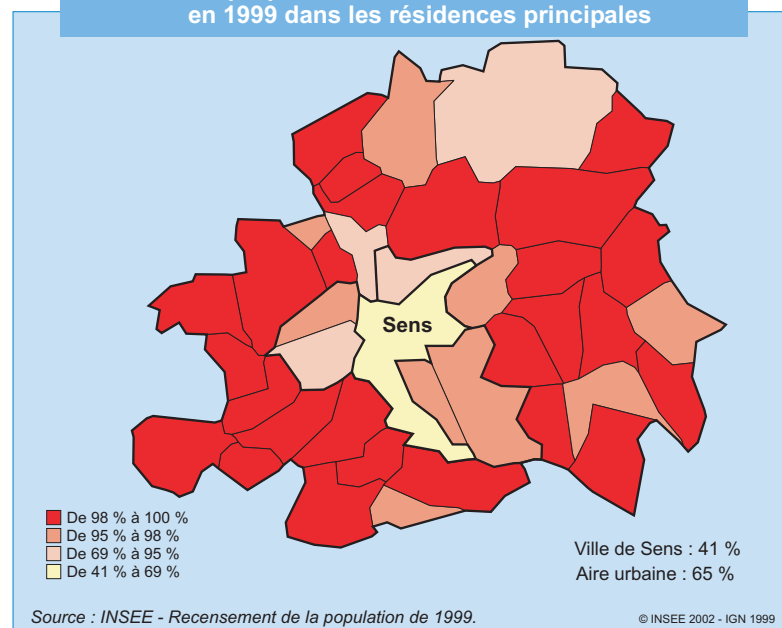
dences secondaires et de logements vacants a baissé respectivement de 27 % et de 4 % au cours des années 90.

Entre 1990 et 1999, le nombre de résidences principales a augmenté à Sens de 8 % tandis que le nombre de logements vacants a progressé

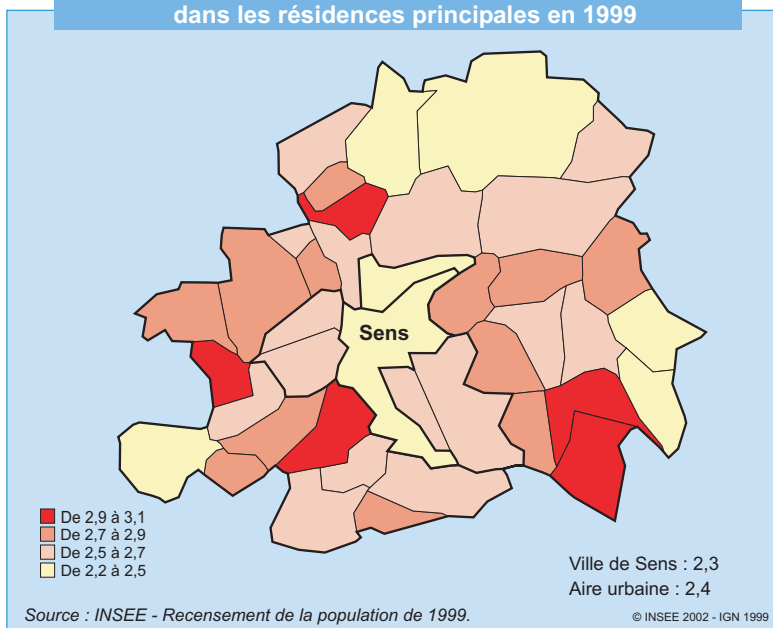
Proportion de locataires plus importante qu'en 1990

La périphérie a vu une évolution de son parc de logements comparable à celle connue dans la couronne entre les deux derniers recensements. Le nombre de résidences principales a progressé de 14 % entre 1990 et 1999. Parallèlement, le nombre de rési-

La proportion de maisons individuelles en 1999 dans les résidences principales



Le nombre moyen d'occupants
dans les résidences principales en 1999



dépasse 90 %. Ces communes sont aussi celles dans la couronne qui ont la plus forte proportion de maisons individuelles : celles-ci représentent en moyenne 97 % des résidences principales. Dans la périphérie, la part de ces dernières reste importante (82 %) ainsi que dans la ville centre où elle ap-

proche 41 %. Dans l'aire urbaine, parmi les 2 100 résidences principales récentes (construites après 1990), près de 1 400 soit plus de 65 % sont des maisons individuelles. Ce pourcentage est de 89 % dans la couronne, près de 82 % pour la périphérie et près de 37 % à Sens.

Des résidences principales plus confortables

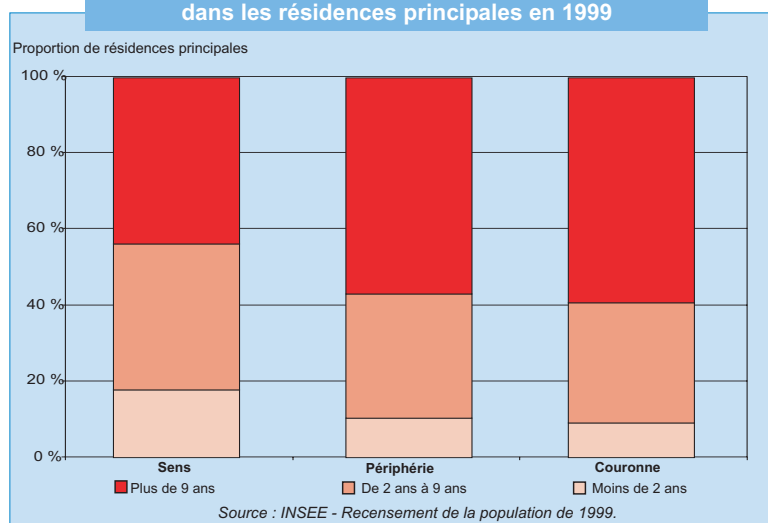
A l'intérieur de l'aire urbaine, les résidences principales en 1999 sont plus spacieuses qu'en 1990 : 3,86 pièces en moyenne contre 3,77. La part croissante des très grands logements explique ce fait : les 5 pièces ou plus représentent près de 30 % du parc de résidences principales en 1999 contre 26 % en 1990. Parallèlement, la proportion de petits logements de 1 ou 2 pièces diminue. En 1990 ils constituaient 17,2 % de l'ensemble, en 1999 ils n'en représentent plus que 16,7 %.

Le confort des logements s'améliore : plus de 83 % des résidences principales de l'aire urbaine sont équipées d'une baignoire ou d'une douche et de wc intérieur en 1999 contre 81 % en 1990. A l'inverse, moins de 1 % ne bénéficient d'aucun de l'ensemble de tous ces équipements. Ces logements où vivent 220 personnes sont principalement situés dans la couronne.

Dans l'aire urbaine au recensement de 1999, près de 14 % des résidences principales sont occupées par des ménages ayant emménagé depuis moins de deux ans. La proportion est plus faible dans la couronne (9 %). En revanche, c'est dans la ville centre que la part est la plus forte (près de 18 %). En effet à Sens, les logements changent plus souvent d'occupants. Ceci peut s'expliquer par le fait que les locataires sont plus nombreux à Sens (56 %) que dans la couronne (11 %).

■ Pascale Lix, (INSEE).

L'ancienneté de l'emménagement
dans les résidences principales en 1999





PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'équipement

Une densité médicale relativement forte mais contrastée à l'intérieur de l'aire urbaine

Les transports

Située à une centaine de kilomètres au Sud-Est de Paris, l'aire urbaine sénonaise s'intègre à l'aire d'influence de la capitale. En direction de celle-ci, près de 40 trains relient Sens à Paris chaque jour. Les temps de parcours varient de 1 h à 1 h 30. L'aire urbaine de Sens est traversée par la ligne TGV Paris-Lyon mais ne dispose pas d'arrêt sur cette voie. Toutefois, un TGV part journalièrement de Sens rejoindre la voie rapide vers Marseille.

L'aire urbaine sénonaise est desservie par les auto-

routes A5 et A19. Elle dispose ainsi d'un très bon accès à l'ensemble du réseau autoroutier du Nord, de l'Est et du Sud de la France.

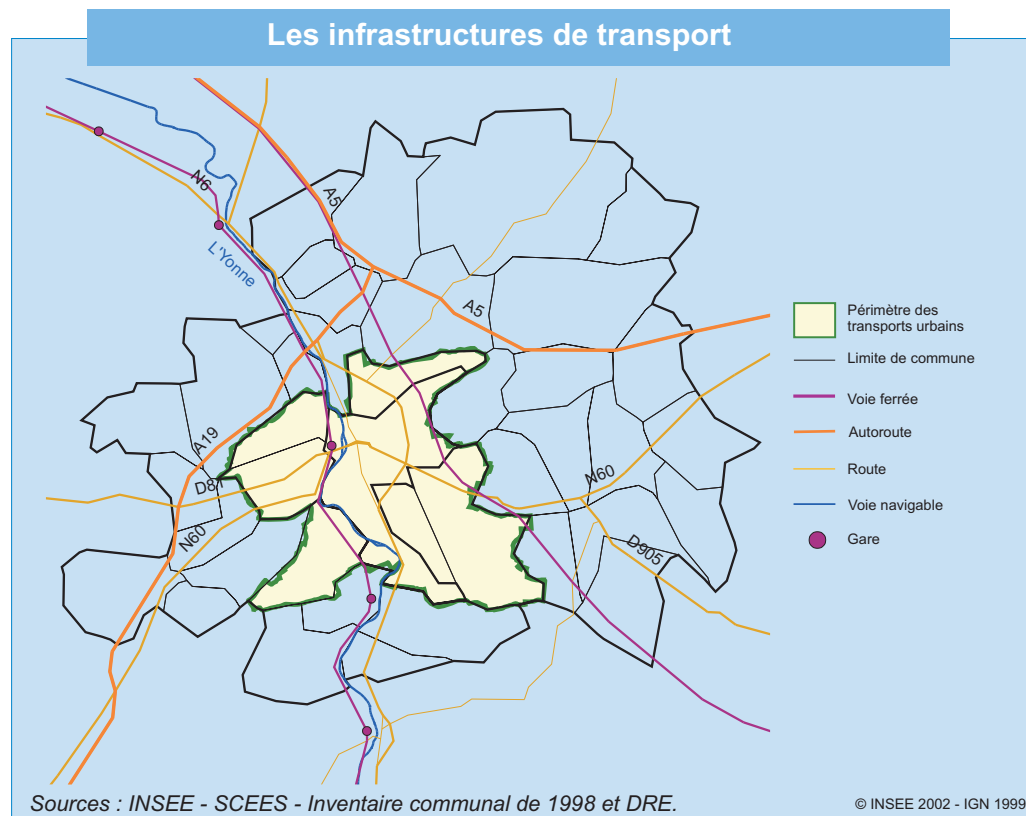
Enfin, des équipements portuaires sur l'Yonne situés à Sens permettent le transport de marchandises (comme les céréales essentiellement) en direction de Rouen et au-delà.

Les 7 communes de la communauté de communes du Sénonais sont situées dans le *Périmètre de Transports Urbains* (PTU, cf. glossaire), ce qui représente près de 40 000 habitants, soit 70 % de la population de l'aire urbaine. L'offre kilométrique et la fréquentation

du réseau sont légèrement inférieures à la moyenne nationale des réseaux de moins de 50 000 habitants.

Les autres communes de l'aire urbaine sont essentiellement desservies par les transports départementaux par autocars et peu par les services ferroviaires régionaux : on recense en effet seulement 2 arrêts TER dans l'aire urbaine, dans les gares de Sens et Étigny.

■ Nathalie Vincent, (DRE).

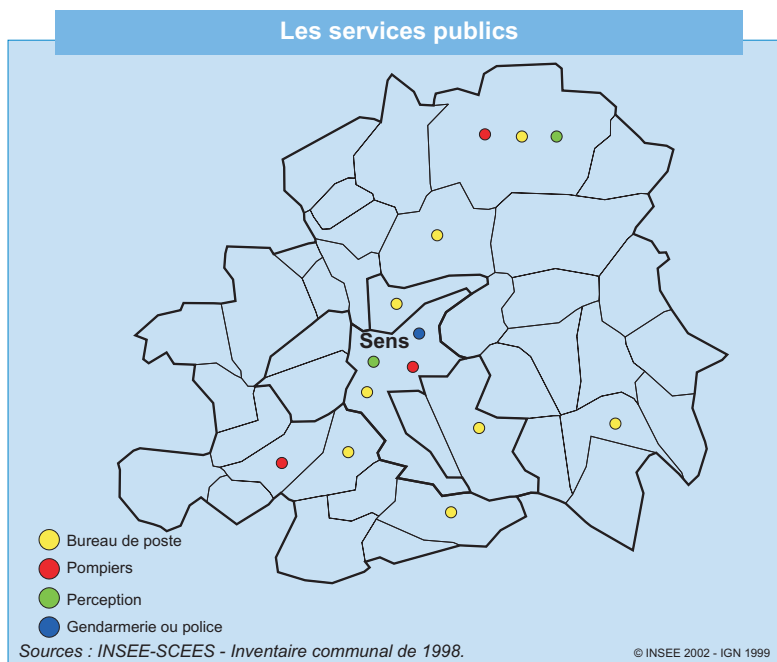


Les voies et moyens de transport à disposition dans l'aire urbaine de Sens ont entre autres vocations celle de faciliter l'accès aux services et aux commerces, en particulier pour les habitants n'ayant que peu d'équipements dans leur commune d'habitation.

Les services publics

Parmi les 40 communes de l'aire urbaine sénonaise, seulement 8 ont un bureau de poste, 3 un *centre de secours* (cf. glossaire), 2 une perception et 1 des services de police ou de gendarmerie. Seule la ville de Sens détient ces quatre services publics. Parmi les grandes aires urbaines bourguignonnes, l'aire sénonaise est l'une des moins bien loties. Ses habitants comptent parmi ceux qui disposent le moins fréquemment de ces services dans leur commune. Cependant, les habitants se trouvent généralement à proximité des communes équipées.

De 1988 à 1998, il n'y a pas eu de changement notable dans l'implantation de ces services publics. Le nombre de



communes dotées de chacun d'entre eux est resté stable.

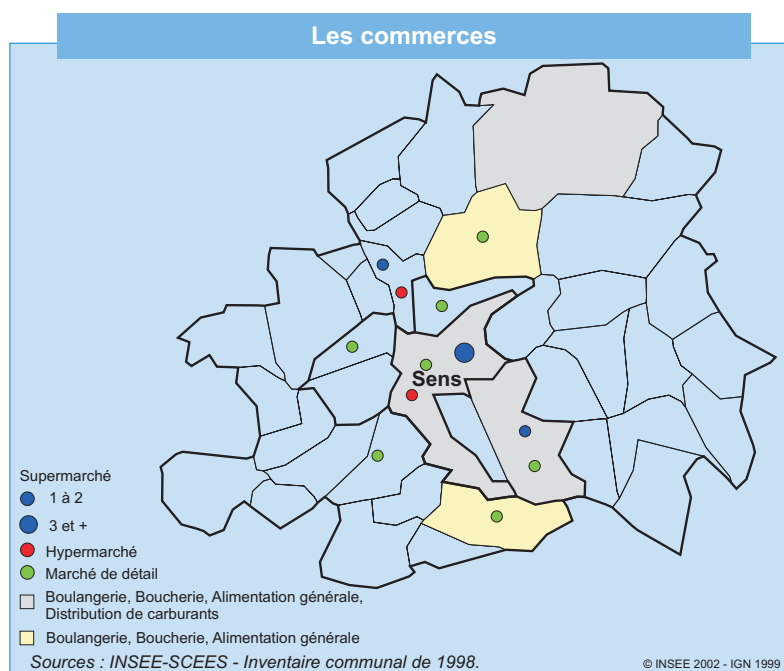
Les commerces

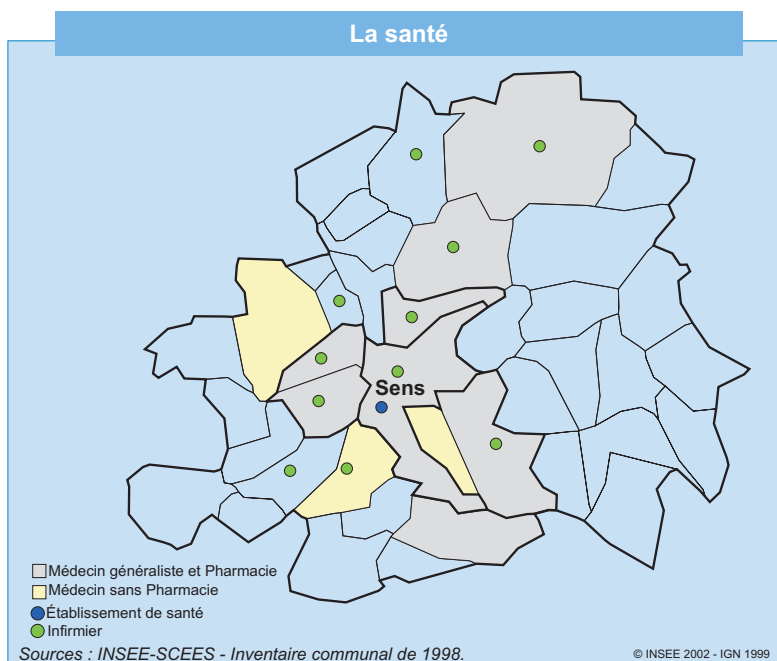
Avec 3 *hypermarchés* et 5 *supermarchés* en 1998, l'aire urbaine de Sens bénéficie d'une implantation moyenne en grandes surfaces. Parmi les 17 aires urbaines métropolitaines de 50 000 à 60 000 habi-

tants, elle est relativement bien pourvue en hypermarchés devant Vienne ou Lons-le-Saunier par exemple, mais figure dans les moins bien dotées en supermarchés derrière Mont-de-Marsan ou Lons-le-Saunier. L'agglomération de Sens regroupe les grandes surfaces de l'aire urbaine, à l'exception d'un supermarché à Saint-Denis, commune de la proche couronne.

Les petits commerces ne sont pas particulièrement présents. Les proportions d'habitants ayant accès à ceux-ci dans leur commune de résidence comptent parmi les plus faibles des grandes aires bourguignonnes. Ainsi, 69 % des habitants disposent sur place d'un magasin alimentaire ou *supérette*, 66 % d'une boucherie, 83 % d'une boulangerie et 64 % d'un point de distribution de carburant. Toutefois, les habitants n'ayant pas de commerces dans leur commune peuvent se rendre dans des communes proches pour en disposer.

Si une ville supplémentaire dispose d'une grande surface en 1998 par rapport à 1988 (Malay-le-Grand), le





nombre de communes dotées de petits commerces a diminué : 3 communes en moins pour la boulangerie, 1 en moins pour la boucherie (Saint-Clément) et 5 en moins pour un magasin d'alimentation ou supérette.

La santé

Face à l'augmentation de la demande de soins et à la croissance démographique, les équipements de santé se sont développés dans l'aire urbaine sénonaise. En 1998, 11 villes disposent d'un médecin généraliste dans l'aire urbaine soit 2 communes de plus en dix ans, 8 détiennent une pharmacie (une commune en plus) et 11 abritent un infirmier (+ 5). Seule Sens possède un établissement de santé (stable).

L'aire urbaine sénonaise détient la plus forte *densité médicale* des grandes aires bourguignonnes étudiées dans ce dossier avec un médecin libéral pour 450 habitants. Plus précisément, c'est la ville centre qui est la mieux lotie (un médecin pour 240 habitants), et à moindre titre sa périphérie

(1 pour 1 310) alors que la couronne compte particulièrement peu de médecins (1 pour 2 990). Globalement, près de 80 % des habitants peuvent consulter un médecin généraliste dans leur commune.

L'enfance

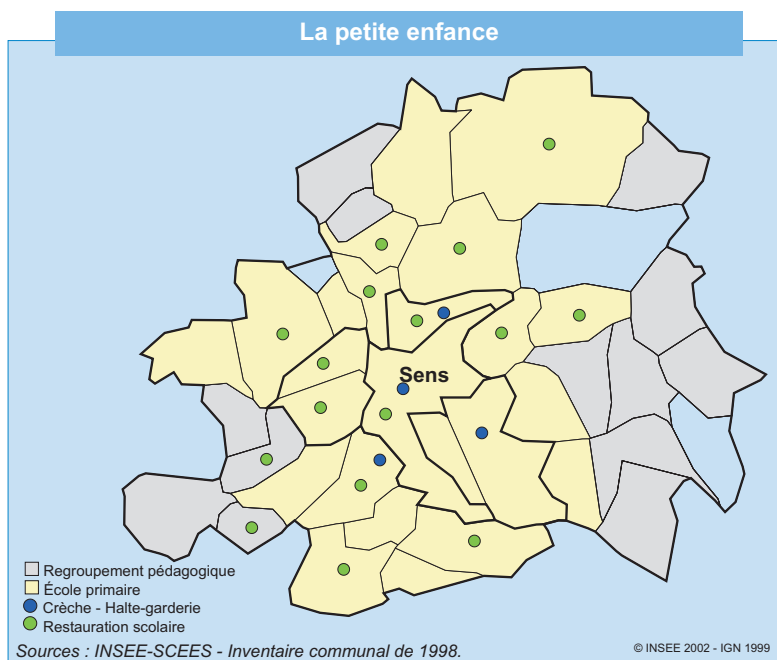
Dans l'aire urbaine de Sens, 4 communes disposent

d'une crèche ou halte-garderie en 1998, 24 d'une école primaire, 2 d'un collège et Sens d'un lycée. Malgré la croissance démographique, les communes dotées d'un établissement de garde de jeunes enfants sont aussi peu nombreuses qu'en 1988. La plupart de ces établissements se trouvent dans l'agglomération de Sens.

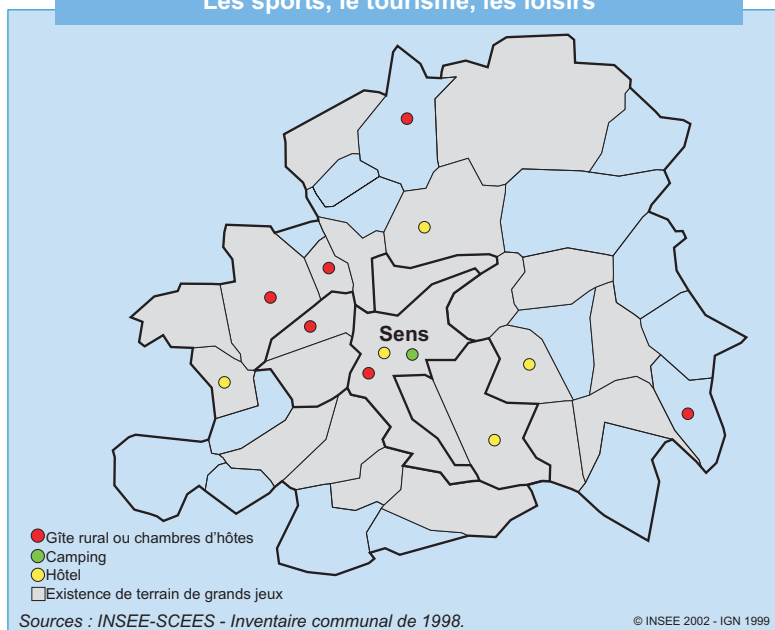
Les communes possédant une école primaire sont moins nombreuses qu'il y a 10 ans (5 en moins) à cause de la baisse de la natalité. A l'inverse, les communes qui s'insèrent dans un regroupement pédagogique sont plus nombreuses (+ 3). D'autre part, une commune supplémentaire (Paron) est dotée d'un collège.

Les sports, le tourisme, les loisirs

Avec le développement des loisirs et la croissance démographique, les équipements sportifs se sont développés dans l'aire urbaine sénonaise. En 1998, 17 communes sont équipées d'un court de tennis (+ 8 en dix ans), 24 possèdent



Les sports, le tourisme, les loisirs



un terrain de grands jeux (+ 7) et 21 ont un terrain de petits jeux (- 1). Seule Sens compte un cinéma mais la population n'est située en moyenne qu'à 4 km de cet équipement de loisir.

L'aire urbaine possède peu d'équipements liés au tourisme : 1 camping, 32 hôtels, 7 gîtes ruraux et 22 chambres d'hôtes.

■ David Brion, (INSEE).

La part de la population disposant d'équipements donnés dans sa commune de résidence

	Périphérie			Couronne			Aire urbaine		
	1980	1988	1998	1980	1988	1998	1980	1988	1998
Réseau de transport urbain*	...	75	100	...	-	6	...	65	70
Bureau de poste	41	38	37	33	34	33	71	68	66
Gendarmerie ou police	-	-	-	-	-	-	54	50	47
Pompiers	...	...	-	...	...	10	...	...	51
Boulangerie, pâtisserie	80	91	91	50	59	54	83	86	83
Boucherie, charcuterie	54	50	25	37	42	41	74	73	66
Magasin d'alimentation générale ou supérette	92	79	47	65	50	36	89	81	69
Point de distribution de carburant	80	54	54	50	25	18	83	69	64
Garage	92	79	47	65	52	56	89	82	75
Médecin généraliste	80	91	100	17	31	36	74	78	80
Pharmacie	80	91	91	8	17	24	72	74	74
Infirmier	68	78	91	11	9	29	70	69	76
Masseur, kinésithérapeute	68	25	78	-	-	24	67	55	71
Dentiste et permanence	68	66	78	8	-	14	69	64	68
Ambulance	29	41	65	14	3	-	63	60	61
Laboratoire d'analyses médicales	29	-	-	-	-	-	59	50	47
Établissement de santé non spécialisé	-	-	-	-	-	-	54	50	47
Crèche familiale, collective ou halte-garderie	...	53	37	...	6	6	...	63	57
Classe primaire	100	100	100	92	94	92	98	98	97
Collège	-	-	41	-	-	-	54	50	56
Court de tennis couvert ou non	...	88	100	...	25	46	...	75	83
Terrains de grands jeux (football, etc)	...	100	100	...	54	70	...	86	91
Terrains de petits jeux (volley, etc)	...	88	91	...	52	54	...	84	83
Salle de cinéma	-	-	-	-	-	-	54	50	47
Bibliothèque fixe	...	66	78	...	34	45	...	74	78

*hors transport trans départemental.

Remarque : l'aire urbaine comprend également la ville de Sens dont les proportions sont surtout à 100 %.

Sources : INSEE-SCEES - Recensements de la population de 1982, 1990, 1999 - Inventaires communaux 1980, 1988, 1998.



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

Des liens avec l'Ile-de-France

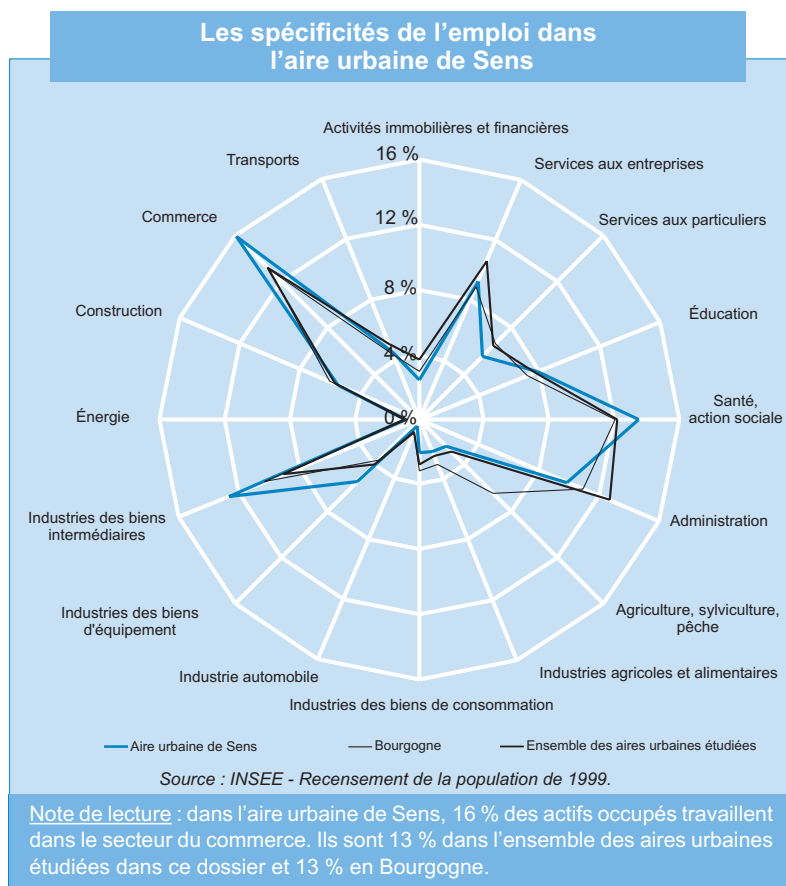
L'aire urbaine de Sens compte 22 000 emplois début 1999. La sixième aire urbaine de Bourgogne pour le nombre d'emplois (la septième si l'on réunit Le Creusot et Montceau-les-Mines) regroupe un peu moins de 4 % de l'emploi régional. Deuxième dans l'Yonne derrière l'aire urbaine d'Auxerre (37 000 emplois), siège de la préfecture, elle est notablement plus grande que les autres aires urbaines du département : Avallon qui compte 6 800 emplois, Joigny qui en compte 5 730 et Migennes avec 5 100 emplois. L'aire urbaine de Sens représente 18 % des emplois de l'Yonne.

Elle est de taille comparable, bien que plus petite, à celle de Montargis, en région Centre, relativement proche, qui compte 25 200 emplois.

La ville de Sens concentre 65 % des emplois de l'aire urbaine, la périphérie 17 % et la couronne 18 %. Après Sens, qui comprend plus de 14 000 emplois, trois communes dépassent 1 000 emplois : Saint-Clément (1 559), Paron (1 094) et Gron (1 067) qui appartient à la couronne mais est adjacent à Sens.

Une aire urbaine commerciale

Le taux d'activité (cf. glossaire) est de 56,7 % dans l'aire urbaine de Sens. Ce taux est identique à celui de l'aire urbaine de Dijon, mais inférieur à

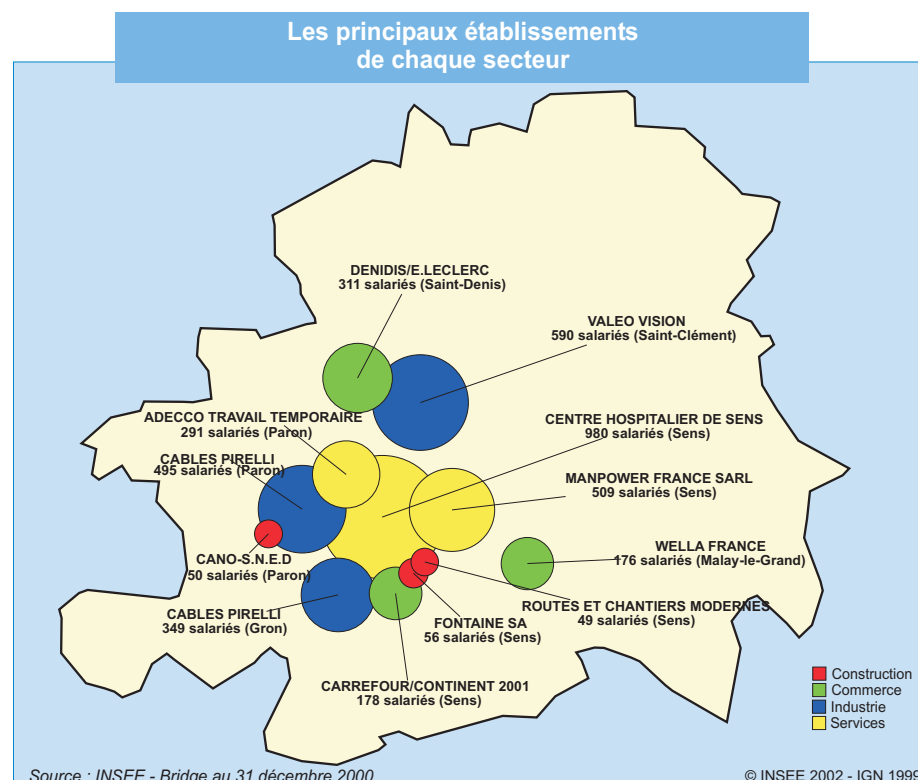


celui enregistré dans l'aire d'Auxerre (57,6 %).

Les emplois du commerce représentent 16 % du total des emplois de l'aire urbaine. C'est le plus fort taux parmi les aires urbaines bourguignonnes de ce dossier. En moyenne, pour ces dernières, le commerce représente 13 % de l'emploi. Le commerce de détail comme le commerce de gros sont en moyenne mieux représentés dans l'aire urbaine de Sens. Cette spécificité est également vraie si l'on com-

pare Sens aux aires urbaines françaises présentant un nombre d'emplois comparable.

L'industrie est également présente. Elle représente 23 % de l'emploi contre 20 % en moyenne pour les aires étudiées dans ce dossier. Certains secteurs industriels sont plus développés que dans les autres aires urbaines. C'est le cas des industries des composants électriques et électroniques qui comptent 5,8 % des emplois contre 2,2 % en moyenne, et des industries des équipe-

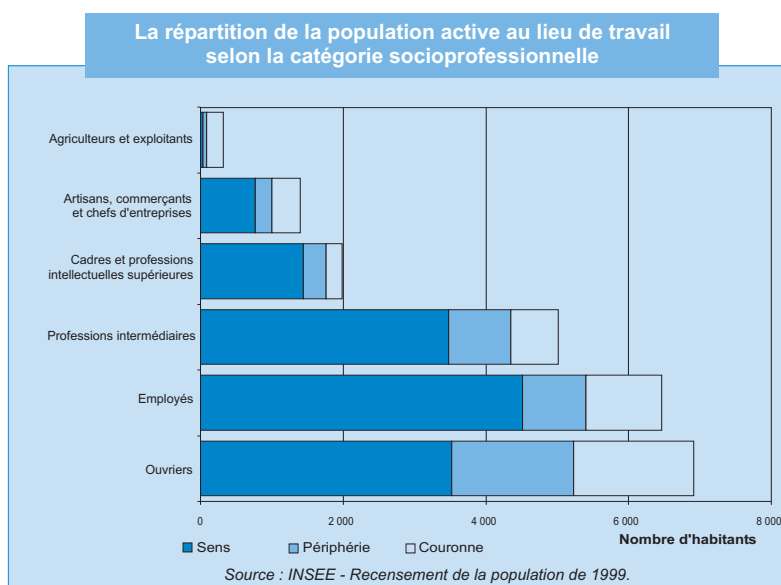


ments mécaniques qui en comptent 4,5 % contre 2,7 % en moyenne. Les industries du bois et du papier sont également mieux représentées à Sens. Elles ne comptent cependant que 300 emplois.

Les autres secteurs présentent peu de traits caracté-

ristiques. L'administration publique est logiquement moins présente que dans les préfectures, elle occupe 9 % des emplois. Le secteur de la santé et de l'action sociale, marqué par la présence d'un centre hospitalier, occupe 13,5 % de l'emploi (contre 12,2 % en

moyenne), ce qui est proche de ce que l'on observe dans les aires urbaines françaises de même taille. Les services marchands représentent 22 % de l'emploi contre 26 % en moyenne (24 % si l'on exclut l'aire de Dijon). Cette sous-représentation concerne aussi bien les services aux entreprises que les services aux particuliers, les transports ou les services immobiliers et financiers.



Les PME plus présentes

L'aire urbaine de Sens est caractérisée par une part moins importante des très grands établissements et un poids plus fort des PME que la moyenne des aires étudiées dans ce dossier. En effet, les établissements de 500 salariés et plus ne représentent que 5 % de l'emploi salarié contre 12 %. Les établissements de moins de 50 salariés emploient

Les déplacements domicile-travail					
Lieu de résidence	Lieu de travail				
	Sens	Périphérie	Couronne	Extérieur	Ensemble
Sens	6 255 62 %	972 10 %	593 6 %	2 235 22 %	10 055 100 %
Périphérie	2 081 43 %	1 273 26 %	443 9 %	1 034 21 %	4 831 100 %
Couronne	2 761 37 %	786 10 %	1 998 26 %	2 006 27 %	7 551 100 %
Extérieur	3 251	661	891		
Ensemble	14 348	3 692	3 925		

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999.

Note de lecture : parmi les 10 055 actifs ayant un emploi habitant Sens, 6 255 y travaillent, 972 ont un emploi dans la périphérie.

au contraire 57 % des salariés contre 51 %. La structure par taille des établissements dans l'aire urbaine de Sens est très proche de celle de l'aire d'Auxerre.

Le plus grand employeur de l'aire urbaine est le centre hospitalier de Sens qui compte près de 1 000 salariés. La mairie de Sens, également dans le secteur des services, compte pour sa part un peu plus de 500 salariés. Si l'on excepte les agences d'intérim, le plus grand établissement privé du secteur des services est Grégoire Gaillard, qui compte près de 200 salariés dans les transports.

Les plus grands employeurs du secteur du commerce sont des hypermarchés. Il s'agit de Leclerc à Saint-Denis et de Carrefour à Sens. Wella France, qui emploie près de 260 salariés à Malay-le-Grand et Sens, est spécialisé dans le commerce de gros de produits de beauté.

Le plus grand établissement industriel est Valéo Vision. Il emploie près de 600 salariés à Saint-Clément. Les Câbles Pirelli comptent deux établissements, l'un emploie 500 salariés à Paron, l'autre

350 à Gron. Ces deux établissements ont une activité de fabrication de câbles électriques. D'autres établissements industriels de secteurs variés sont présents. Ainsi, Moller-tech à Saint-Clément (fabrication de pièces techniques en matières plastiques), FMC Europe à Sens (fabrication d'équipements pétroliers) et Lebhar, spécialisé dans le cartonnage à Saint-Clément, emploient chacun plus de 200 salariés.

L'aire urbaine ne compte aucun établissement de plus de cent salariés dans le secteur de la construction.

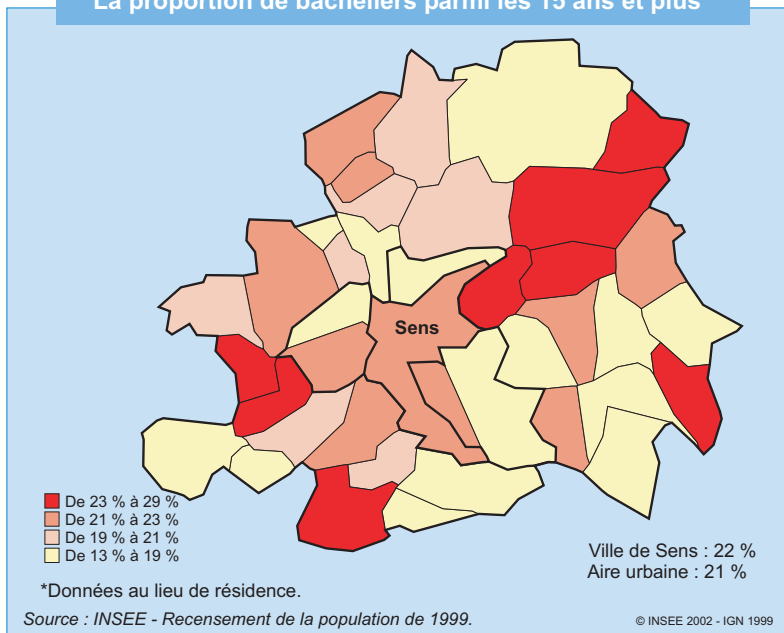
L'aire urbaine de Sens ne présente pas de spécificité particulière pour ce qui concerne les catégories socioprofessionnelles. Les ouvriers représentent 31 % de l'emploi. C'est un peu plus que la moyenne qui s'établit à 28 % avec l'aire de Dijon, et à 30 % si l'on excepte cette dernière aire urbaine, particulière à bien des égards. La proportion de qualifiés parmi les ouvriers est un peu plus faible. Elle est de 62 %, comme pour l'aire d'Auxerre, contre 64 % en moyenne. Les employés occupent 29 % de l'emploi. Les autres catégories socioprofessionnelles occupent

également une place moyenne dans l'emploi. Par rapport aux aires urbaines françaises de taille équivalente, l'aire de Sens ne présente aucune spécificité marquée.

De nombreux actifs travaillent en Ile-de-France

La grande spécificité de Sens réside dans les déplacements domicile-travail. Environ 5 300 habitants de l'aire urbaine, soit près d'un actif sur quatre travaille hors de celle-ci. C'est le plus fort taux des aires bourguignonnes. Inversement, 4 800 personnes ayant un emploi dans l'aire de Sens n'y habitent pas. La majeure partie des Sénonais qui travaillent à l'extérieur restent cependant en Bourgogne. Près de 2 000 personnes, 9 % des actifs de l'aire urbaine, travaillent en Ile-de-France. Ils vont principalement vers Paris (42 % d'entre eux) et la Seine-et-Marne (29 %). Ce sont pour les deux tiers des hommes, titulaires d'un CAP ou BEP, mais les détenteurs d'un diplôme de niveau bac ou plus sont sur-représentés. De même, si les ouvriers qualifiés sont les plus nombreux - ils représentent 18 % des personnes travaillant en Ile-de-France - cela correspond à leur poids dans l'ensemble des actifs de l'aire urbaine. Les ouvriers non qualifiés, en revanche, se déplacent peu vers d'autres régions. Les cadres d'entreprises sont fortement sur-représentés parmi les personnes se déplaçant vers la région francilienne. Ils sont 10 % contre 4 % pour l'aire urbaine. Pour 31 % d'entre eux, ils habitaient l'Ile-de-France en 1990 (contre 10 % pour l'ensemble des actifs résidant dans l'aire de Sens) et pour 60 %, ils habitaient déjà en Bourgogne. Les échanges vers les autres régions limitrophes

La proportion de bacheliers parmi les 15 ans et plus*



moyenne, si l'on excepte la très spécifique aire de Dijon. La proportion des habitants de l'aire sénonaise qui n'ont aucun diplôme est de 19 % contre 18 % en moyenne (hors Dijon). Les titulaires du seul certificat d'études (CEP) sont par contre un peu plus nombreux : 19 % contre 17 % en moyenne (hors Dijon). Les titulaires de diplômes du niveau bac et plus représentent 21 % de la population contre 22 % en moyenne (hors Dijon). Cette proportion des diplômes les plus élevés, moyenne pour les aires urbaines de Bourgogne, distingue cependant l'aire urbaine de Sens des aires de taille équivalente en nombre d'emplois. Dans ces dernières, les titulaires de bac et plus représentent 24 % de la population de plus de 15 ans. La proportion de non diplômés est cependant égale à la moyenne.

■ Laurent Auzet, (INSEE).

sont nettement plus restreints : de 100 à 150 personnes font le déplacement dans chaque sens entre l'aire urbaine de Sens et les régions Centre ou Champagne-Ardenne. En Bourgogne, des flux domicile-travail ont lieu entre l'aire de Sens et celles de Joigny et Auxerre (environ 200 personnes pour chacune, dans chaque sens). A l'intérieur de l'aire urbaine, les échanges les

plus conséquents ont lieu entre Sens et les communes de Paron et de Saint-Clément.

Des habitants en moyenne un peu moins diplômés

Pour le niveau scolaire, l'aire urbaine de Sens est globalement proche de la

Le niveau de diplômes des résidents

Nombre en 1999 Part en 1999	Études en cours	Aucun diplôme	CEP, BEPC	CAP, BEP	BAC, BP	BAC + 2	Diplôme supérieur	Ensemble
De 15 à 24 ans	4 188 60 %	717 10 %	391 6 %	888 13 %	479 7 %	273 4 %	57 1 %	6 993 100 %
De 25 à 39 ans	91 1 %	2 367 20 %	1 314 11 %	3 928 33 %	1 578 13 %	1 426 12 %	1 087 9 %	11 791 100 %
De 40 à 59 ans	- -	2 699 18 %	4 048 27 %	4 642 31 %	1 518 10 %	1 084 7 %	947 6 %	14 938 100 %
60 ans et plus	- -	3 055 25 %	6 275 51 %	1 755 14 %	766 6 %	228 2 %	340 3 %	12 419 100 %
Ensemble	4 279 9 %	8 838 19 %	12 028 26 %	11 213 24 %	4 341 9 %	3 011 7 %	2 431 5 %	46 141 100 %

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999.



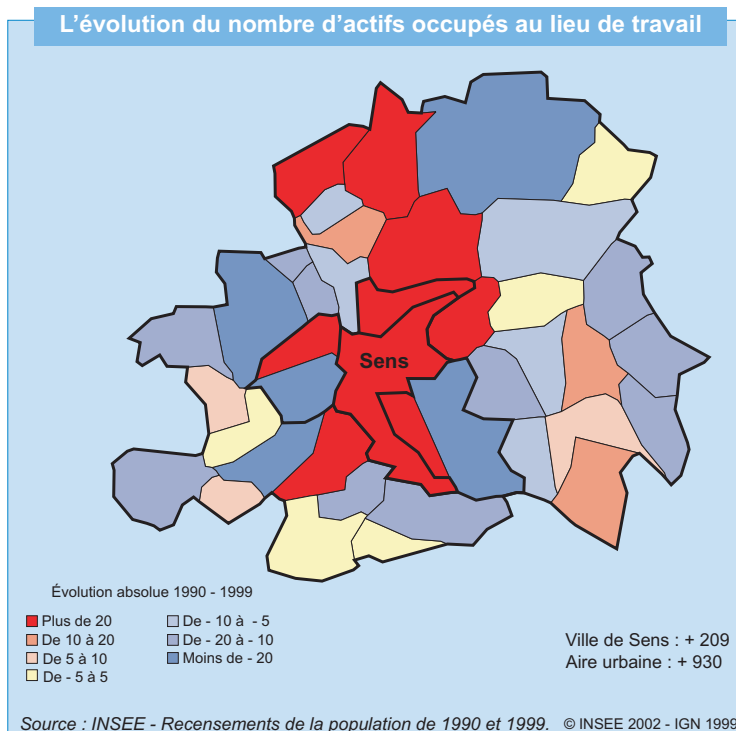
PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

Une aire urbaine en mutation

L'aire urbaine de Sens compte 22 000 emplois en 1999 contre 21 000 en 1990. Cette progression de 4,4 %, un peu inférieure à l'évolution de la population sur la même période (+ 4,9 %) est l'une des plus fortes des aires urbaines de ce dossier, avec Dijon (+ 4,5 %) et Chalon-sur-Saône (+ 4,2 %). L'aire urbaine de Sens bénéficie de la proximité de l'Île-de-France tant pour la croissance de la population que pour celle de l'emploi.

Ce sont les activités tertiaires qui ont tiré cette croissance, comme dans toutes les aires urbaines. Globalement, l'emploi tertiaire salarié a plus vite progressé dans l'aire urbaine de Sens que dans les autres grandes aires urbaines bourguignonnes. Les effectifs salariés industriels sont au contraire en diminution jusqu'en 1994, avant de se stabiliser, puis d'augmenter entre 1997 et 2000.

L'évolution du nombre d'actifs occupés au lieu de travail

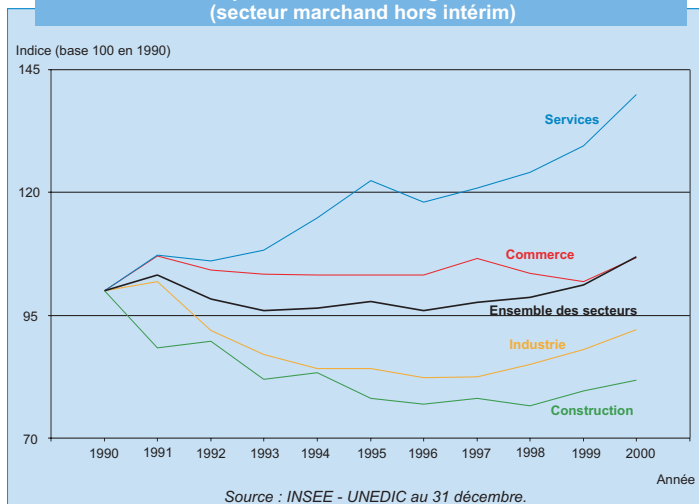


Création d'emplois surtout dans la périphérie et la couronne

Avec la création d'environ 200 emplois, soit une progression de 1,5 %, la ville centre reste un peu en retrait. Dans la périphérie, l'emploi progresse fortement de 14,5 %, avec la création de 470 emplois supplémentaires. La situation est cependant contrastée suivant les communes. Plus de 500 emplois sont créés à Saint-Clément. Cette commune a bénéficié de l'installation d'établissements de tous secteurs d'activité. Au contraire, Malay-le-Grand perd une centaine d'emplois sur la même période.

L'emploi dans la couronne a progressé de 6,9 %, avec la création de 250 emplois supplémentaires. La situation est là encore contrastée. De nombreuses communes enre-

L'évolution de l'emploi salarié dans les grands secteurs d'activité (secteur marchand hors intérim)



gissent des pertes d'emplois modérées. En revanche, l'emploi progresse fortement à Gron (+ 350 emplois). Le regroupement dans le Sénonais d'une partie des activités des Câbles Pirelli, dont un établissement est situé dans cette commune, a pu contribuer à cette évolution.

Globalement, l'aire urbaine de Sens a vu le nombre d'établissements présents (du *champ ICS* ; cf. glossaire) augmenter de 2,8 % entre 1993 et 2000 contre 1,3 % pour l'ensemble des grandes aires bourguignonnes. Le nombre d'établissements industriels a progressé de 1,9 %, alors qu'il baisse de 2,4 % en moyenne pour les grandes aires de Bourgogne.

Forte augmentation des cols blancs

L'aire urbaine de Sens a connu entre 1990 et 1999 une plus forte évolution des catégories socioprofessionnelles que les autres aires urbaines de cette étude. Les effectifs des cadres, des professions intermédiaires et des employés ont plus augmenté dans l'aire de Sens qu'ailleurs. Les effectifs de l'encadrement ont progressé de 31 % dans l'aire de Sens contre 16 % en moyenne pour les aires de cette étude. Pour les professions intermédiaires, l'accroissement des effectifs est de 30 % contre 19 % en moyenne. A titre de comparaison, cette variation a été de

L'évolution des emplois selon la catégorie socioprofessionnelle		
	1999	Évolution 99/90
	%	%
Agriculteurs et exploitants	1	- 40
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	6	- 10
Cadres et professions intellectuelles supérieures	9	+ 31
Professions intermédiaires	23	+ 30
Employés	29	+ 15
Ouvriers	31	- 11
Ensemble	100	+ 4
<i>Dont</i>		
Sens	65	+ 1
Périphérie	17	+ 14
Couronne	18	+ 7

Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

+ 21 % dans l'aire d'Auxerre et + 22 % dans l'aire de Dijon. Enfin, les employés sont 15 % plus nombreux, alors que l'évolution est de + 9 % en moyenne. Dans le même temps, les ouvriers, les commerçants et artisans et les agriculteurs ont vu leurs effectifs décroître au rythme moyen des aires étudiées dans ce dossier. Ces évolutions sont très proches de celles qui ont affecté l'aire urbaine de Chalon-sur-Saône, mais sont plus prononcées.

Ces changements sensibles sont également perceptibles si l'on observe les niveaux de diplômes dans la population âgée de 15 ans et plus. Le nombre de titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 a progressé de 64 % contre 56 % en moyenne dans les grandes

aires bourguignonnes, et celui des détenteurs d'un diplôme supérieur de 87 % contre 58 %. Dans les deux cas, il s'agit de la plus forte augmentation parmi les aires étudiées. De même, les titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont 30 % plus nombreux en 1999 qu'en 1990. Là encore, l'augmentation est la plus forte observée. A contrario, la proportion de personnes sans aucun diplôme a moins diminué que dans les autres aires (- 18 % contre - 26 % en moyenne).

L'aire urbaine de Sens est en 1999, parmi les aires étudiées dans ce dossier, celle où les habitants actifs travaillent le moins souvent dans leur commune de résidence. Ils ne sont que 38 % dans ce cas contre 72 % en 1968. La ville centre est la plus stable : 62 % des résidents y trouvent leur emploi. Ce taux n'est que de 19 % pour la périphérie et de 17 % pour la couronne. Les déplacements domicile-travail vers la région parisienne se sont accrus entre 1990 et 1999. Ils concernent 9 % des actifs ayant un emploi en 1999 contre 7 % en 1990.

■ Laurent Auzet, (INSEE).

Les déplacements domicile-travail					
Part des personnes travaillant dans leur commune de résidence (%)					
	1968	1975	1982	1990	1999
Aire urbaine	72,0	59,5	52,2	42,7	37,5
<i>Dont</i>					
Sens	82,5	73,0	70,5	64,0	62,2
Périphérie	39,3	28,8	26,9	19,2	19,1
Couronne	65,0	46,9	35,8	25,2	16,6

Source : INSEE - Recensements de la population.



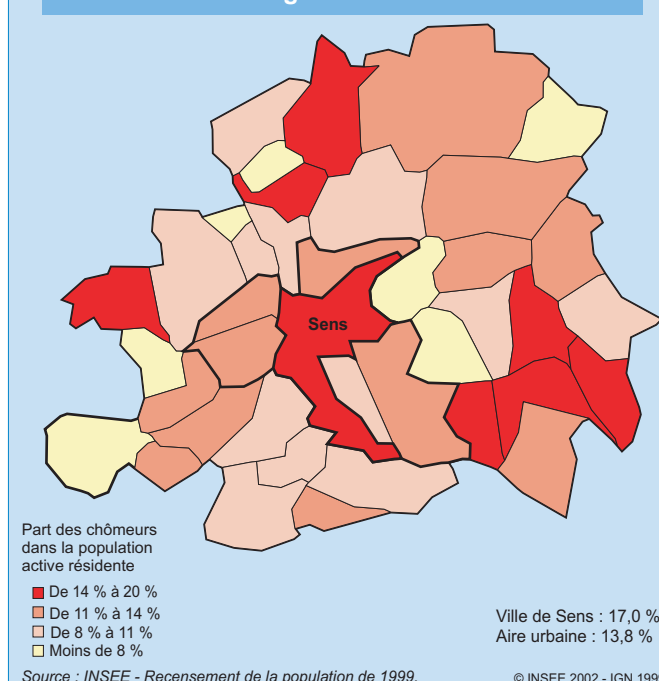
PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

Une part des chômeurs relativement forte

L'aire urbaine de Sens compte 26 000 actifs, soit un *taux d'activité* (cf. glossaire) de 57 %, comme celui de Dijon. D'après le recensement de la population de 1999, 3 600 personnes se sont déclarées à la recherche d'un emploi, soit 13,8 % de la *population active*. Cette *part des chômeurs* est relativement forte comparée à celle des autres aires urbaines bourguignonnes : seules celles de Montceau-les-Mines et du Creusot ont une part plus élevée.

Cependant, dans l'aire sénonnaise, la *part des chômeurs* dans la population active résidente est dans la moyenne de celles observées dans les 17 aires urbaines métropolitaines de 50 000 à 60 000 habitants : les aires d'Arles, de Cambrai, de Dreux et de Salon-de-Provence ont des parts supérieures à 17 %, tandis que celles d'Hagenau et de Lons-le-Saunier ne dépassent pas 9 %.

Le taux de chômage au sens du recensement



Fort chômage dans la ville centre

Au recensement de 1999, la part des chômeurs décroît en s'éloignant de Sens : de 17 % dans la ville centre, elle

passé à 12 % dans la périphérie et 10 % dans la couronne. Parmi les grandes communes de la périphérie, Paron (13 %) et Saint-Clément (12 %) sont les plus touchées par le chômage après Sens.

La ville centre rassemble 58 % des chômeurs, alors qu'elle représente 47 % de la population active ; la couronne, 24 % des chômeurs pour 32 % des actifs.

La population au chômage y est principalement féminine (54 %), surtout dans la couronne. Toujours selon le recensement, le chômage de longue durée est le plus fréquent : 55 % des chômeurs recherchent un emploi depuis plus d'un an.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Évolution des Demandes d'Emploi en Fin de Mois* au 1 ^{er} janvier (indice base 100 au 1 ^{er} janvier 1996)							
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Aire urbaine	100	99	93	93	70	56	56
<i>Dont</i>							
Sens	100	99	94	93	69	56	58
Périphérie	100	98	86	88	66	51	45
Couronne	100	99	97	96	76	62	62

*Il s'agit des DEFM de catégorie 1 (cf. glossaire).

Source : Agence Nationale Pour l'Emploi.

La plus forte baisse des demandeurs d'emploi dans la région

Selon la source ANPE, le nombre de *demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie 1* a baissé de 44 % dans cette aire urbaine entre janvier 1996 et janvier 2002, soit 1 450 personnes en moins. C'est la plus forte amélioration dans la région.

Parmi les 17 aires urbaines métropolitaines de même taille, l'aire sénégalaise se situe en bonne position pour l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi, devancée seulement par Aurillac (- 50 % en six ans). Cette baisse du nombre de demandeurs est aussi prononcée dans les aires urbaines de Moulins et de Vienne (autour de - 40 %). En revanche, elle est beaucoup

plus faible dans les aires de Salon-de-Provence (- 19 %) et de Lannion (- 9 %), voire en augmentation dans celle d'Ha-guenau (+ 5 %).

Toujours dans l'aire de Sens, la périphérie a bénéficié de la plus forte amélioration (- 55 % du nombre de demandeurs d'emploi), suivie par la ville centre (- 42 %, soit 830 demandeurs en moins) et la couronne (- 38 %).

De mars 1999 à mars 2002, la baisse du nombre des demandeurs d'emploi dans l'aire sénégalaise s'est élevée à 1 140. Le nombre de demandeuses a diminué de 39 %, particulièrement dans la périphérie, et celui des demandeurs de 37 %. Les jeunes demandeurs d'emploi (moins de 25 ans) ont particulièrement bénéficié de la baisse (- 43 %), surtout les hommes. Il en est de même pour les demandeurs d'em-

ploi dont la qualification est d'être employé ou ouvrier : - 39 % chez les employés (- 620 demandes) et - 41 % chez les ouvriers (- 420).

Entre ces deux dates (mars 1999 - mars 2002), le nombre des inscrits au chômage pour la première fois a diminué de 74 % et celui des inscrits pour fin de contrat de 44 % (au total - 640 demandes). Les inscrits, suite aux différents licenciements, ont aussi baissé de 38 % (- 270 demandes). De même, le nombre de chômeurs de longue durée se réduit (- 41 %), quel que soit le sexe.

Mais le chômage s'est aggravé sur la dernière année, avec 8,6 % de demandeurs d'emploi en plus de mars 2001 à mars 2002.

■ Odile Leduc, (INSEE).

Quelques caractéristiques des chômeurs

	Aire urbaine		Sens		Périphérie		Couronne	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Chômeurs	3 602	100	2 072	100	648	100	882	100
<i>Dont</i>								
Hommes	1 664	46	965	47	308	48	391	44
Femmes	1 938	54	1 107	53	340	52	491	56
<i>Dont</i>								
Moins de 25 ans	883	25	558	27	143	22	182	21
De 25 à 39 ans	1 373	38	806	39	233	36	334	38
De 40 à 49 ans	760	21	437	21	136	21	187	21
50 ans et plus	586	16	271	13	136	21	179	20
<i>Dont</i>								
De moins d'un an	1 485	41	844	41	243	38	398	45
De plus d'un an	1 985	55	1 142	55	383	59	460	52
De durée non précisée	132	4	86	4	22	3	24	3
<i>Dont*</i>								
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	111	3	...	3	...	2	...	5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	93	3	...	2	...	3	...	3
Professions intermédiaires	391	12	...	9	...	13	...	18
Employés	1 270	38	...	38	...	42	...	36
Ouvriers	1 418	43	...	47	...	39	...	36

*La ventilation par catégorie socioprofessionnelle résulte d'un sondage au quart.

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999.



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

55 % des foyers sont imposables

Dans l'aire urbaine sénonaise, 30 550 foyers fiscaux ont déclaré en moyenne 13 850 € de *revenu net imposable* (cf. glossaire) en 1998. Ce dernier paraît relativement faible en comparaison de celui observé dans les autres grandes aires bourguignonnes. Il place pourtant l'aire de Sens en bonne position en métropole, à la 5^e place parmi les 17 aires urbaines de 50 000 à 60 000 habitants. Dans celles-ci, Lannion enregistre le plus fort revenu moyen (14 820 €) et Arles le plus faible (11 600 €).

La proportion de foyers imposés s'élève à 55 % dans l'aire urbaine de Sens, soit la 4^e plus forte proportion parmi les 17 aires urbaines françaises évoquées ci-dessus. Ces

foyers assujettis à l'impôt versent en moyenne 2 300 €.

Dans l'aire sénonaise, les foyers de la couronne et de la périphérie semblent jouir d'une situation financière plus favorable que ceux de Sens.

L'imposition en 1998

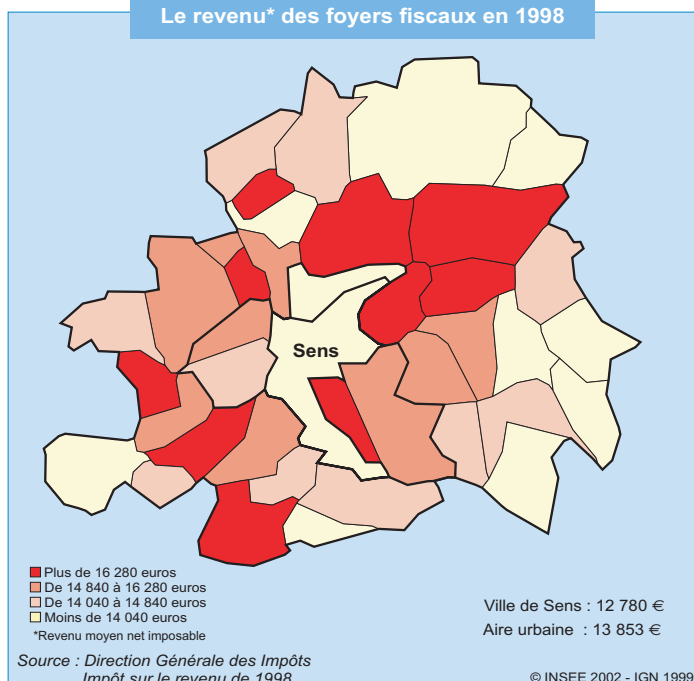
	Proportion de foyers fiscaux (%)			Revenu moyen net imposable des foyers fiscaux (en euros)		
	Imposables	Non imposables	Ensemble	Imposables	Non imposables	Ensemble
Aire urbaine	55	45	100	20 140	6 024	13 853
<i>Dont</i>						
Sens	52	48	100	19 690	5 399	12 780
Périphérie	59	41	100	20 079	6 595	14 607
Couronne	59	41	100	20 860	6 929	15 206

Source : Direction Générale des Impôts - Impôt sur le revenu de 1998.

Des revenus plus élevés dans la couronne

C'est en effet ce qu'indique le revenu moyen net imposable des foyers. Même s'il est imparfait pour mesurer le revenu économique (cf. méthodologie), il permet de dégager les grandes tendances. Ainsi, les foyers de la couronne sont ceux qui déclarent en moyenne les revenus les plus élevés (15 210 € de revenu net imposable) suivis par ceux de la périphérie (14 610 €) et ceux de Sens (12 780 €). Les données concernant les logements vont dans le même sens. A mesure que l'on s'éloigne de la ville centre, les ménages sont plus souvent propriétaires de leur habitation, les logements sont plus spacieux et on rencontre plus fréquemment des maisons individuelles. Ainsi, 97 % des logements sont de type individuel dans la couronne pour moins de 41 % à Sens.

Le revenu* des foyers fiscaux en 1998

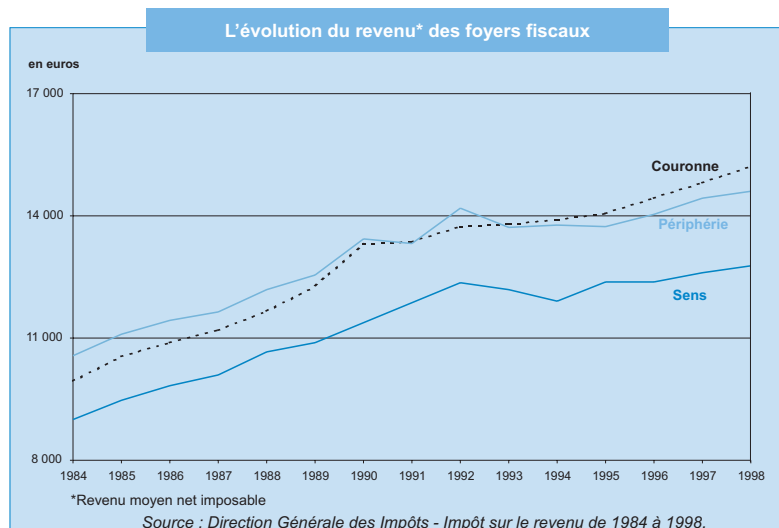


Villeroy est la commune de l'aire urbaine où les foyers (110 environ) déclarent en moyenne les plus forts revenus (19 020 € en net imposable). Sens se classe en queue de peloton sur ce plan, à la 38^e place sur 40. La ville centre enregistre trois records qui découlent de cette observation : la proportion de locataires la plus forte des communes de l'aire urbaine (60 % des ménages), la proportion de logements collectifs la plus forte (59 % des habitations) et le nombre moyen de pièces dans les logements le plus faible (3,5 pièces).

Plus de ménages pauvres à Sens

Dans l'aire urbaine sénonnaise, la progression du revenu moyen net imposable des foyers a été légèrement supérieure à l'augmentation du coût de la vie (+ 45 % contre + 43 %) entre 1984 et 1998. C'est dans la couronne périurbaine que la progression a été la plus forte (+ 53 %) notamment grâce à l'arrivée de ménages suffisamment aisés pour devenir propriétaires. A Sens même et dans sa périphérie, l'augmentation du revenu moyen (de respectivement + 42 et 38 %) a été inférieure.

L'aire urbaine de Sens compte de nombreux ménages non imposables (45 % des foyers fiscaux). Ces derniers peuvent se trouver dans des situations financières très diverses. Une partie se trouve en situation de précarité, sans qu'il ne soit possible d'en préciser ici le nombre, étant données les sources disponibles sur le sujet. Les études menées au niveau national montrent que la pauvreté devient plus jeune avec l'augmentation des retraites (gages de revenus), plus urbaine, et résulte de plus en plus souvent des difficultés rencontrées sur le marché du travail.



Des trois espaces composant l'aire urbaine (ville centre, périphérie, couronne), la ville centre détient les indicateurs concernant la situation financière et professionnelle des foyers les moins favorables.

Sens enregistre, tout d'abord, la plus forte proportion de foyers non imposables avec 48 % contre 41 % dans le reste de l'aire urbaine. C'est dans cette ville que les foyers non imposés de l'aire urbaine déclarent globalement les plus faibles revenus : les feuilles d'imposition indiquent en moyenne un revenu net imposable de 5 400 € contre 6 790 €.

C'est à Sens, également, que le *taux de chômage au sens du recensement* est le plus élevé (17 % contre 11 %) et que le chômage de longue

durée (plus d'un an) est plus fréquent. Par ailleurs, les habitants sont plus souvent *RMistes* dans la ville centre que dans le reste de l'aire urbaine : ils y représentent 3,7 % de la population de 25 à 60 ans contre 1,1 %.

Dans l'ensemble, l'aire urbaine sénonnaise connaît des résultats relativement moins favorables que les autres grandes aires urbaines bourguignonnes. Pour le chômage : le taux y est plus élevé et le chômage de longue durée un peu plus présent.

■ David Brion, (INSEE).

Les allocataires au 31/12/2000 du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)		
	Nombre d'allocataires* du RMI	Proportion d'allocataires* parmi les 25 - 60 ans (%)
Aire urbaine	629	2,3
<i>Dont</i>		
Sens	467	3,7
Périphérie	71	1,2
Couronne	91	1,0

*Champ CAF (cf. glossaire)
Source : Caisse d'Allocations Familiales 2000.



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

20 % du produit fiscal local est dû à la taxe d'habitation

Parmi les grandes aires urbaines bourguignonnes étudiées, celle de Sens détient, par habitant, le troisième produit fiscal local (terme utilisé par la suite pour désigner le produit fiscal voté au profit des communes, de leurs regroupements, du département et de la région). Le produit par habitant voté par les seules communes et leurs regroupements est le sixième. L'aire urbaine de Sens se caractérise par une relative homogénéité des niveaux de produit fiscal local par habitant entre ville centre, périphérie et couronne.

Le produit fiscal* voté par les collectivités locales sur l'aire urbaine

*au profit du département, de la région, des communes et de leurs regroupements

Euros/habitant	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionnelle	Total
Aire urbaine*	158,8	253,8	12,1	387,4	812,2
<i>Dont</i>					
Sens	192,0	323,4	3,0	386,4	904,8
Périphérie	149,2	234,8	8,7	526,0	918,7
Couronne*	115,0	161,3	28,2	297,0	601,5

*Sans la commune de La Postolle afin de respecter les secrets statistiques.

Sources : Direction Générale des Impôts - Recensement des éléments d'imposition 2000, INSEE - Recensement de la population de 1999.

Note de lecture : le produit fiscal voté par les collectivités locales correspond à ce qu'elles reçoivent effectivement. Ce n'est pas ce que versent les contribuables, l'État accordant des dégrèvements qu'il prend intégralement en charge.

La taxe professionnelle, 48 % du produit fiscal local

Les impôts locaux (cf. glossaire et méthodologie) sont perçus par l'État au profit des collectivités locales (régions, départements, communes, établissements publics de

coopération intercommunale) au travers de quatre taxes locales : la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe professionnelle.

L'aire urbaine de Sens dégage un produit fiscal local de 812 euros par habitant, la

plaçant ainsi en troisième position des aires bourguignonnes étudiées. Le poids des quatre taxes composant ce produit ne présente pas de caractéristique particulière, sauf une sixième position devant Le Creusot - Montceau pour le produit par habitant lié à la taxe d'habitation.

Ainsi, la taxe professionnelle contribue à hauteur de 48 % au produit fiscal local, le foncier bâti à 31 %, la taxe d'habitation participe pour moins de 20 % et le foncier non bâti à 1,5 %. Comme pour les aires urbaines dijonnaise et chalonnaise, le produit par habitant de la périphérie est supérieur à celui de la ville centre. C'est le troisième produit des périphéries étudiées avec 919 euros par habitant. En termes de produit lié à la taxe professionnelle, la couronne sénoise se situe en seconde

Le produit fiscal voté par les communes et leurs regroupements sur l'aire urbaine

Euros/habitant	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionnelle
Commune*	78,15	129,30	10,07	177,33
Syndicat*	0,00	0,00	0,00	0,00
Organisme à fiscalité propre*	16,40	30,60	0,87	49,41

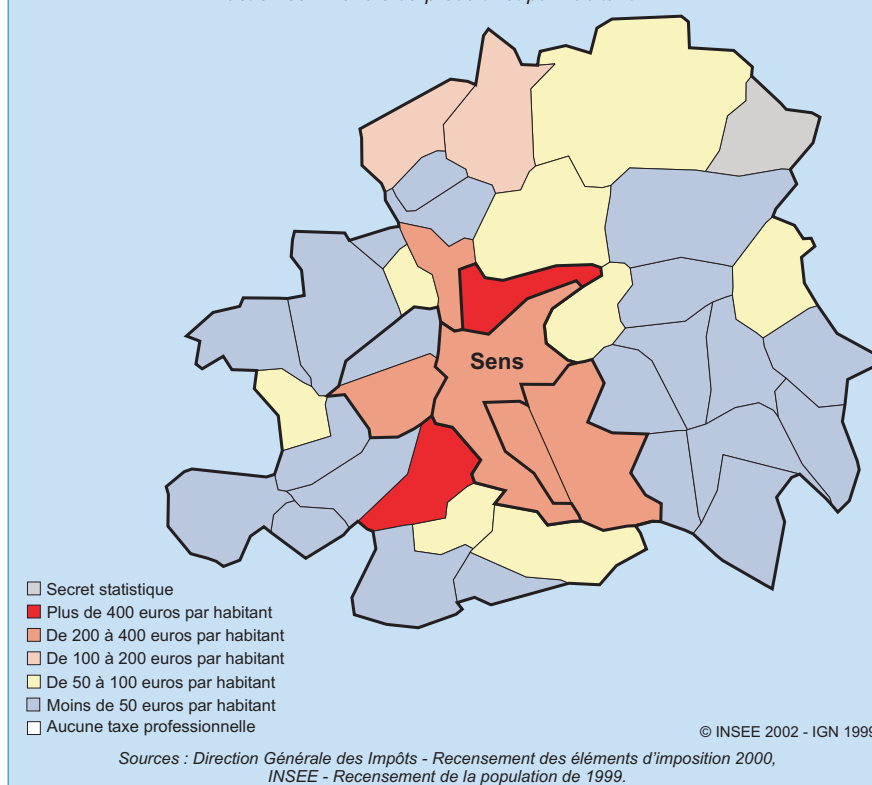
*Sans la commune de La Postolle afin de respecter les secrets statistiques.

Sources : Direction Générale des Impôts - Recensement des éléments d'imposition 2000, INSEE - Recensement de la population de 1999.

Note de lecture : une partie du produit fiscal local est votée au profit des communes et de leurs regroupements. Le reste l'est au profit du département et de la région.

La collecte de la taxe professionnelle

Fraction communale du produit net par habitant



position des couronnes étudiées derrière Nevers (avec 297 euros par habitant). La répartition géographique de la taxe professionnelle met en évidence une assez grande homogénéité de la périphérie et des montants par habitant supérieurs pour les communes de la couronne situées sur l'axe Nord-Sud. Saint-Clément et Gron perçoivent un produit de plus de 800 euros par habitant à ce titre.

61 % du produit fiscal local au profit des communes et de leurs regroupements

Une part du produit fiscal local est votée au profit des communes et de leurs regroupements. Pour l'aire urbaine de Sens, cette proportion atteint 61 %. Parmi les huit grandes

aires urbaines bourguignonnes étudiées dans ce dossier, seule celle de Nevers enregistre un taux inférieur. Le produit qui en résulte s'élève à 492 euros par habitant, au sixième rang également parmi les aires étudiées devant Auxerre. Les deux aires urbaines icaunaises enregistrent ainsi les plus faibles produits votés au profit des communes et de leurs regroupements. A Sens, la taxe d'habitation participe à moins de 20 % de ce produit, plus faible part parmi les grandes aires urbaines étudiées. L'organisation intercommunale bénéficie de 20 % du produit et se montre ainsi plus effective que pour la plupart des aires bourguignonnes étudiées, en 2000.

L'aire de Sens applique les taux moyens votés par les communes et leurs regroupements (pondérés par l'importance des bases) parmi les

plus faibles des aires urbaines bourguignonnes étudiées en ce qui concerne la taxe d'habitation (12,5 %) et la taxe professionnelle (12,5 %). Pour les taxes foncières, les taux se situent dans la moyenne : 21,2 % pour le bâti et 42,7 % pour le non bâti.

La fraction restante du produit fiscal local est votée au profit du département et de la région.

■ Dominique Degueurce, (DRAF).